



Communiqué de presse

Territoire

Le Crédit Mutuel de Bretagne s'engage auprès de l'association HANDI'CHIENS : un accompagnement financier à hauteur de 80.000 €.

Brest, le 23 novembre 2022 - Dans le cadre de ses dispositifs de Solidarités, le Crédit Mutuel de Bretagne poursuit son implication auprès des personnes en situation de handicap, axe prioritaire de son action solidaire pour 2022, et s'engage aux côtés de l'association HANDI'CHIENS et de son antenne régionale.

Les valeurs de solidarité, d'entraide et d'inclusion sont des composantes fondamentales de l'identité coopérative du Crédit Mutuel de Bretagne et du Groupe Crédit Mutuel Arkéa. L'établissement bancaire les fait notamment vivre au travers de ses dispositifs de Solidarités avec, depuis 2019, des budgets annuels alloués en local, à la main des administrateurs pour accompagner particuliers, professionnels et associations au plus près de leurs territoires.

Aux dispositifs locaux permettant d'aider chaque année plusieurs milliers de clients et sociétaires, s'ajoute un nouveau volet en 2022 : une enveloppe financière supplémentaire de 300 000€ dédiée à des actions solidaires emblématiques à portée régionale, notamment en direction des personnes en situation de handicap et de dépendance (voir encadré spécifique).

A ce titre, le Crédit Mutuel de Bretagne a souhaité s'engager avec un don particulièrement significatif de 80 000€ auprès de l'antenne bretonne, basée à Saint-Brandan (22), de HANDI'CHIENS qui éduque et remet gratuitement des chiens d'assistance à des personnes en situation de handicap et/ou de vulnérabilité. Ils viennent en aide aussi bien aux personnes atteintes d'un handicap moteur que celles atteintes de handicap mental, psychique ou sensoriel.

Ce don participera directement à l'éducation de plusieurs chiens. Aujourd'hui, un chien, remis gratuitement à la personne en situation de handicap, coûte à l'association 17 000 euros, pour un parcours d'éducation échelonné sur deux ans dont seize mois en famille d'accueil, puis six mois dans un Centre d'éducation. Depuis la création de l'association en 1989, et grâce aux différents actes de

générosité, ce sont plus de 2 300 chiens qui ont été remis à des enfants ou adultes en situation de fragilité.

Au total, cette année, entre l'inclusion bancaire, les dispositifs locaux portés par ses deux fédérations (Crédit Mutuel de Bretagne et Crédit Mutuel du Sud-Ouest), les enveloppes régionales supplémentaires et un nouveau fonds de dotation Assurances, le groupe Crédit Mutuel Arkéa a porté à un total de 12 millions d'euros son action en faveur des mécaniques solidaires. Une traduction concrète de sa raison d'être et du récent passage en entreprise à mission.

“En tant que Président du Crédit Mutuel de Bretagne, je suis particulièrement heureux de remettre aujourd’hui ce don à l’association HANDI’CHIENS, car il matérialise très concrètement notre engagement sur nos territoires, en faveur de ceux qui en ont le plus besoin. Incarnation de nos valeurs, nous sommes convaincus de la nécessité de poursuivre notre engagement solidaire et entendons poursuivre nos efforts sur ce terrain dans les années à venir”.

Julien Carmona, Président du Crédit Mutuel de Bretagne

“Nous sommes aujourd’hui ravis d’officialiser l’engagement du Crédit Mutuel de Bretagne à nos côtés. Ce don va nous permettre de poursuivre notre action au service des plus vulnérables, en démarrant l’éducation de nouveaux chiens d’assistance et en sensibilisant l’ensemble de nos publics à l’intérêt de notre démarche. Nous remercions tous les acteurs du Crédit Mutuel de Bretagne ayant œuvré à ce partenariat”.

Sophie Collin, Responsable du centre Handi’Chiens Bretagne

Illustrations d’actions solidaires emblématiques à portée régionale et départementale

- **Le projet #finistèreaidant** : un appel à projet lancé et financé avec le conseil départemental du Finistère (financement également réparti entre le CD29 et le CMB). Il est destiné à soutenir les aidants, mobilisés auprès des personnes handicapées.
- **Adapei 56** : un don en faveur de l’association morbihannaise afin d’organiser des “Séjours vacances et répit en famille”. L’objectif est de permettre à des familles ayant un enfant mineur en situation de handicap de partir en vacances ou de partager des loisirs.
- **Clubhouse** : Les Clubhouses sont des lieux d’activités et de socialisation dédiés aux personnes vivant avec des troubles psychiques. Ils bénéficient également d’un parcours d’accompagnement vers l’emploi. L’aide apportée par le CMB permettra la création d’un 6ème Clubhouse à Rennes.

A propos de Handi’chiens

Créée en 1989 puis Reconnue d’Utilité Publique en 2012, l’association Handi’chiens éduque et remet gratuitement des chiens d’assistance à des personnes en situation de handicap et/ou de vulnérabilité.

Plus d’informations sur www.handichiens.org

Contact presse : Sophie Collin – 02.96.58.18.40 – contact.bretagne@handichiens.org

A propos du Crédit Mutuel de Bretagne

Avec un réseau de 293 points de vente, le Crédit Mutuel de Bretagne compte plus de 3 000 collaborateurs, et près de 2 000 administrateurs et plus de 1,8 million de sociétaires et clients. Présent sur les quatre départements bretons, le Crédit Mutuel de Bretagne intervient auprès des particuliers, des associations, des agriculteurs, des professionnels, et des entreprises dont le chiffre d’affaires est inférieur à 30 millions d’euros. Le Crédit Mutuel de Bretagne fait partie du groupe Crédit Mutuel Arkéa, aux côtés de la Fédération du Crédit Mutuel du Sud-Ouest (CMSO) et d’une quarantaine de filiales spécialisées.

Plus d’informations sur www.cmb.fr

Contact presse : Laure Duchateaux – 02.98.00.24.44 – laure.duchateaux@arkea.com